

RENOUVELLEMENT ADHÉSION pour l'année 2024

Vous exercez ou vous avez exercé une activité au sein
des Industries Agro-Alimentaires et activités connexes.

Faites le choix d'un Syndicat Responsable et ENGAGEZ-VOUS à nos côtés.

Consultez ci-dessous nos tarifs de Cotisation annuelle. Base Revenu Annuel Brut

Revenu annuel brut ≥ 65 000€	402, 00 €
55 001 ≥ revenu annuel brut ≤ 65 000 €	351, 00 €
45 001 ≥ revenu annuel brut ≤ 55 000 €	300, 00 €
35 001 ≥ revenu annuel brut ≤ 45 000 €	252, 00 €
27 001 ≥ revenu annuel brut ≤ 35 000 €	210, 00 €
21 001 ≥ revenu annuel brut ≤ 27 000 €	180, 00 €
Revenu annuel inférieur à 21 000 €	150, 00 €
Retraité	111, 00 €
Étudiant	30, 00 €

QUI SOMMES NOUS ?

Le **SNI2A**, Syndicat National des Industries Agroalimentaires et Activités connexes, est affilié à la Confédération Française de l'Encadrement -Confédération Générale des Cadres (**CFE-CGC**)

Le **SNI2A** est un organisme ayant pour **but d'Accompagner, de Conseiller et de Défendre les Intérêts des Salariés de l'encadrement des Industries Agroalimentaires en France.**

Notre philosophie s'exprime en faveur de la défense des Droits Individuels et Collectifs, dans une **démarche Sociétale et Responsable.**

Depuis **plusieurs années**, nous accompagnons et **soutenons** les **Acteurs** de l'encadrement, **Salariés du secteur Agroalimentaire et activités connexes.**

NOS SERVICES ?

- » une **protection juridique** optimale
- » des **conseils juridiques collectifs ou individuel**
- » une **veille socio-économique**
- » des **formations** de qualités
- » l'appui d'un **réseau solide d'entraide**
- » et bien d'**autres outils d'information** pour que la qualité de vie au travail devienne une réalité et que le dialogue social soit un axe de compétitivité de nos entreprises

VOS DROITS ?

«**Tout salarié peut librement adhérer au syndicat** de son choix, même s'il a cessé temporairement ou définitivement son activité professionnelle. **L'exercice du droit syndical est reconnu dans toutes les entreprises.**»

Les cotisations syndicales ouvrent droit à un **crédit d'impôt**.

Sources Code du travail : **articles L2141-1 à L2141-12 // articles L2142-3 à L2142-7 // articles L2142-8 à L2142-9**

Il est impératif de veiller à respecter la tranche de revenu annuel BRUT de référence déclarée en 2023, nous vous rappelons que toute personne faisant acte de mauvaise foi ne pourra bénéficier du service d'assistance juridique de la part de la CFE-CGC Agro et du SNI2A. La protection juridique s'acquiert dès deux années consécutives de cotisation.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du syndicat. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et le RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : **sni2a.monprofil.dp@gmail.com**

Bonjour,

Nous vous envoyons ci-joint votre bulletin pour le renouvellement de votre adhésion.

Nous vous rappelons que les porteurs de mandat Syndical doivent impérativement être à jour de cotisation sur le premier trimestre.

L'année passée, si vous aviez réglé votre cotisation par chèque. Cette année, cela vous est toujours possible, mais nous vous proposons aussi un autre moyen de paiement : le « mandat de prélèvement SEPA ».



Pour cela :

- 1) Vous remplissez le formulaire ci-dessous
- 2) Vous indiquez si vous souhaitez un **(mettre une X devant le choix)**:
 - Prélèvement annuel
 - Ou, 3 prélèvements annuels **(le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard sur décembre 2024)**
 - Ou, 6 prélèvements annuels **(le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard sur décembre 2024)**
- 3) Vous nous indiquez le **montant total** à prélever selon la grille en vigueur pour **2024**:€
- 4) **Vous datez et signez et vous joignez un RIB/IBAN à votre courrier.**

Informations facultatives :

Les données Tiers débiteurs et Tiers créancier sont des données facultatives :

- Tiers débiteur à compléter pour indiquer le débiteur final s'il est différent du titulaire du compte à prélever
- Tiers créancier à compléter pour indiquer le créancier d'origine s'il est différent du créancier qui génère le prélèvement (qui agit pour compte de...)

Mandat de prélèvement SEPA  <small>Single Euro Payments Area</small> <small>Règlement européen de paiement au sein de la zone euro</small>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SNI2A CFE-CGC		
	à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SNI2A CFE-CGC		
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.			
Référence unique du mandat :		Identifiant créancier SEPA : FR46ZZZ679152	
Débiteur :	Créancier :		
Votre Nom	Nom	SNI2A CFE-CGC	
Votre Adresse	Adresse	59 rue du Rocher	
		Maison de la CFE-CGC	
Code postal	Ville	Code postal	75008 Ville PARIS
Pays		Pays	
IBAN			
BIC			
		Paiement :	Répétitif
Tiers débiteur		Tiers créancier	
A :			
		Le :	
Signature :		Les droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
		Veillez compléter tous les champs du mandat.	
<small>Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.</small>			

OU

Je préfère régler par chèque (s) à l'ordre du **SNI2A CFE-CGC**

Montant total :€

Nombre de chèques (maximum 3) :

Date(s) d'encaissement(s) souhaité(s)